

*En scène*

## Règlements de comptes à Hollywood-land

**I**LS sont trois. Ils sont méchants, ignobles, sans vergogne, de parfaits salauds en somme. Un couple de milliardaires américains (Philippe Valme et Catherine Toffaletti, tous deux d'un cynisme parfait), décadent, sombre dans l'alcool et autres substances prohibées, par désœuvrement. Un jeune homme, dans le rôle du voyou et de l'amant du mari (David Ferrara), louvoie entre ces deux êtres qu'il croit manipuler, mais... Prenez donc le trio coutumier du genre, à savoir le mari, la femme, l'amant. Inversez plus ou moins les rôles. « Les Yeux crevés », de Jean Cau, une première fois jouée en 1968 par Alain Delon, et ici monté par une jeune compagnie (la C<sup>e</sup> de la Pierre-Chaude), brosse un tableau sans concession d'une bourgeoisie américaine — sous-entendu : pas de vieille souche — où, dans un couple de vieillards « pochtronné », façon « Dynastie », au whisky et au cognac, chacun hait l'autre jusqu'à vouloir sa mort. Mais tous les deux sont lâches et mêlent à leur sordide règlement de comptes l'amant du mari, jeune et beau garçon dont la jeunesse et la fougue dérangent leur univers.

Les répliques fusent, font mouche. Les comédiens donnent chair à ce texte, qui parle d'ambiguïté, mais surtout d'hypocrisie, de petits arrangements avec la mort. Mesquineries et faux-semblants font ici bon ménage. Jean Cau, ancienne grande plume de « Paris-Match », grand réac devant l'éternel, n'est pas tendre ici avec la « lumpenbourgeoisie », dont il croque les tics avec l'aisance et la suffisance de celui qui la fréquente d'assez près. Le rire, qui ne va pas sans rappeler celui qui est propre au boulevard, se fige parfois, transformant alors l'intrigue en un « glauque » huis clos où chacun ne pense qu'à sauver sa peau. La mise en scène évite le piège de la caricature. Les jeunes comédiens survolent élégamment le texte. Le tout tient la route.

ZOE LIN

*Au Bouffon Théâtre, 26, rue de Meaux, 19<sup>e</sup>. Réserv. : 42.38.35.53. Jusqu'au 19 octobre, sauf les dimanches et lundis, à 21 heures.*